

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

● Accord de confidentialité mutuel

Campagne de collecte de fonds et illustration



PARTIE A — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

Kindwork Studio

400 1st Ave N, Minneapolis, MN 55401,
United States



PARTIE B — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

Riverbend Youth Alliance

818 Chicago Ave, Minneapolis, MN 55404,
United States



Le présent accord mutuel de non-divulgence régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ

**NDA-2026-
0098**

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

24 août 2026

ÉMIS LE

20 juillet 2026

DROIT APPLICABLE

**État du
Minnesota,
États-Unis**

Kindwork Studio LLC

Confidentiel — préparé pour Riverbend Youth Alliance. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

EN BREF

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

POUR SIGNATURE

NDA-2026-0098

N° DE CONTRAT

NDA-2026-0098

PARTIES

**Kindwork
Studio et
Riverbend
Youth Alliance**DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR**24 août 2026**

DURÉE

12 mois

DROIT APPLICABLE

**État du
Minnesota,
États-Unis**

STATUT

Pour signature

EN BREF

La structure de cet accord

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

24 août 2026La date à partir de laquelle la
divulgence peut commencer

DURÉE

12 mois

La confidentialité survit à l'expiration

OBJET

**Campagne de
collecte de fonds et
illustration**Un système d'illustration pour
rapport aux donateurs et une
campagne de dons de fin d'année
conçus pour transformer des récits
de mentorat en dons.

DROIT APPLICABLE

**État du Minnesota,
États-Unis**

Comté de Hennepin, Minnesota

PARTIES

Deux

Kindwork Studio et Riverbend Youth Alliance

01

Objet et contexte

Riverbend Youth Alliance lève près de quarante pour cent de son budget annuel durant les six semaines autour des dons de fin d'année, et la campagne de l'an dernier s'appuyait sur des photos de banque d'images auxquelles les donateurs ne pouvaient associer aucun mentoré ni mentor en particulier. Voici le plan pour la remplacer par un système d'illustrations construit autour des histoires réelles dont le programme est le plus fier.

Préambule

Le programme de mentorat de Riverbend Youth Alliance associe plusieurs centaines d'enfants à des mentors adultes chaque année, mais ses supports de collecte de fonds n'ont jamais vraiment su en rendre compte — les vrais noms et visages soulèvent des questions de confidentialité, et les photos de banque d'images paraissent génériques aux donateurs qui connaissent déjà l'organisation. La campagne de fin d'année de l'an dernier a atteint son objectif avec douze pour cent de retard, et l'équipe de développement estime que la création, et non la demande elle-même, en est la cause.

Kindwork Studio propose un engagement de douze semaines pour développer un système d'illustration plat — des personnages chaleureux et aux formes arrondies représentant des binômes mentor-mentoré sans exposer aucun mineur réel — et l'utiliser dans le rapport annuel aux donateurs, l'appel par publipostage et la campagne numérique. Les sections suivantes présentent l'approche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

**PARTIE A — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE****Kindwork Studio**

Kindwork Studio LLC · EIN 41-1893027

400 1st Ave N, Minneapolis, MN 55401,
United States

hello@kindworkstudio.com · +1 612 555
0128 · kindworkstudio.com

**PARTIE B — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE****Riverbend Youth Alliance**

Riverbend Youth Alliance, une association à
but non lucratif 501(c)(3)

818 Chicago Ave, Minneapolis, MN 55404,
United States

marcus@riverbendyouth.org · +1 612
555 0163

Conditions de l'accord

01

1. Définition des informations confidentielles

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela inclut, sans limitation, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans produits, les prix, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles incluent également l'existence et le contenu du présent accord ainsi que le fait que Kindwork Studio et Riverbend Youth Alliance sont en discussion au sujet de l'Objet.

02

2. Obligations de la partie destinataire

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

La Partie destinataire ne peut divulguer les informations confidentielles qu'à ses employés, dirigeants et conseillers professionnels qui ont besoin d'en connaître aux fins de l'Objet et qui sont liés par des obligations de confidentialité au moins aussi protectrices que celles du présent accord. La Partie destinataire demeure responsable de toute violation commise par ces personnes.

03

3. Exclusions

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

04

4. Durée et survie

Le présent accord prend effet à la date d'effet et se poursuit pendant la durée indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. La résiliation ne dégage aucune des parties des obligations nées avant la résiliation.

Les obligations de confidentialité de la Partie destinataire survivent à la résiliation ou à l'expiration et se poursuivent pendant trois (3) ans par la suite, à l'exception des obligations relatives aux informations constituant un secret commercial, qui se poursuivent aussi longtemps que ces informations demeurent un secret commercial au regard du droit applicable.

05

5. Restitution ou destruction des documents

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies

conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

06

6. Recours et mesures injonctives

Les parties reconnaissent qu'une violation du présent accord peut causer un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts constitueraient une réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgatrice est en droit de demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

DROIT APPLICABLE

État du Minnesota, États-Unis

JURIDICTION

Comté de Hennepin, Minnesota

- En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

POUR KINDWORK STUDIO

Kindwork Studio

Signataire autorisé

Date

POUR RIVERBEND
YOUTH ALLIANCE

Marcus Ude

Directeur du développement

Date

Kindwork Studio – Service juridique



400 1st Ave N, Minneapolis, MN 55401, États-Unis

hello@kindworkstudio.com · +1 612 555 0128

· kindworkstudio.com

Kindwork Studio LLC · EIN 41-1893027

